



La formation à la Sécurité sociale

Édition 2021

Chiffres clés 2020

Vue d'ensemble de la Sécurité sociale

(au 31 décembre 2020)



105 915 salariés formés en 2020
(tous dispositifs d'accès à la formation inclus)



67,4 %

Taux d'accès
à la formation



3 474 236 heures de formation
suivies pendant l'année

33 heures
de formation
par salarié
formé

Le financement de la formation pour les salariés de la Sécurité sociale

Pour le Régime général de Sécurité sociale, l'effort de formation 2020 représente :

210,7 millions d'€ de dépenses de formation soit

4,1 % de la masse salariale brute consacrée à la formation professionnelle

1 989 € dépensés en moyenne par salarié formé

L'accès à la formation des salariés

64,2 % des hommes et **68,3 %** des femmes ont participé au moins une fois dans l'année à une action de formation.

38 heures de formation en moyenne suivies par les personnels de niveau 1 à 4 (employés et cadres, personnels soignants, personnels informaticiens).

71,6 % des personnes de moins de 26 ans et **63,5 %** des 45 ans et plus ont bénéficié d'une formation.

La mobilisation des dispositifs de formation par les employeurs et les salariés



A l'initiative de l'employeur

104 270 salariés ont bénéficié d'au moins une formation réalisée dans le cadre du plan de développement des compétences



527 contrats de professionnalisation commencés

329 contrats d'apprentissage signés

A l'initiative du salarié

5 432 formations engagées par les salariés au moyen de la mobilisation de leur Compte personnel de formation

154 congés de formation commencés au titre d'un projet de transition professionnelle

La certification des salariés

8 certificats

de qualification professionnelle (CQP) reconnus par la branche
en 2020

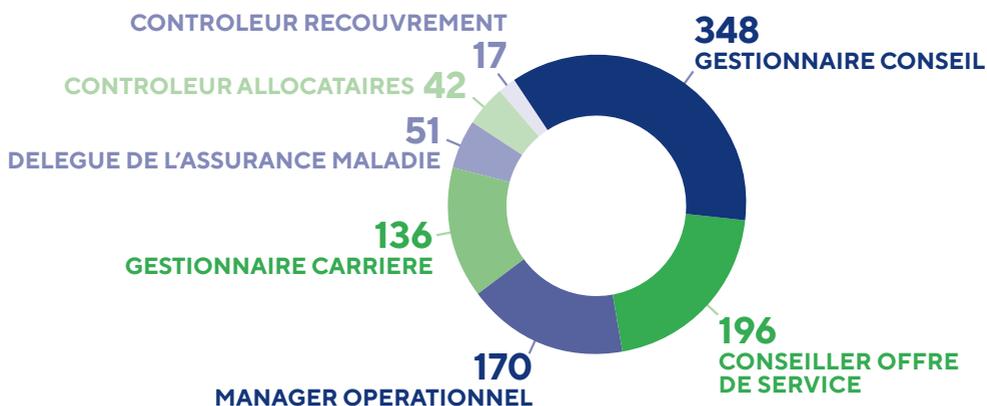


960 salariés



du Régime général de Sécurité sociale ont validé un CQP

Certificats de qualification professionnelle délivrés en 2020



151 salariés



ont bénéficié d'une certification autre qu'un CQP

60 % des 527 contrats

de professionnalisation commencés en 2020 visent un CQP



Les dispensateurs et les achats de formation

46,6 millions d'€

c'est le montant global des achats de formation facturés aux organismes du Régime général de Sécurité sociale en 2020

57 %

du montant global ont été achetés aux opérateurs institutionnels¹

et

43 %

ont été dispensés par des organismes de formation externes

¹ Les opérateurs institutionnels sont principalement l'Institut 4.10 et l'EN3S

Les trois domaines dans lesquels les organismes du Régime général achètent le plus de formation auprès de l'Institut 4.10 et l'EN3S (à hauteur de 14 millions d'euros) sont :

